
Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 15 février 2023 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
Mme Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
Mme Marilyn Wellman	Administratrice (2024)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)

ABSENCE

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

IL Y A QUORUM

M. Serge Dupuis	Administrateur coopté (2023)
-----------------	------------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

23-02-01	Ouverture de l'assemblée
23-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
23-02-03	Fonctionnement du conseil de quartier
23-02-04	Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2023
23-02-05	Période d'intervention du conseiller municipal
23-02-06	Période de questions et commentaires du public
23-02-07	Dossiers particuliers
23-02-08	Comités du conseil de quartier
23-02-09	Trésorerie
23-02-10	Correspondance
23-02-11	Divers
23-02-12	Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h.

23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-02-03 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Activités de participation publique à venir

Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest ([fiche 22](#)) – Atelier à venir à une date indéterminée

Sécurité routière – Séance d'information sur les corridors scolaires à venir ce printemps.

➤ Rapport annuel

Le rapport sera fait sur le modèle des années passées.

➤ Assemblée générale annuelle

Élection – Les mandats échus en 2023 sont ceux de Mme Ezmie Bouchard, M. Sylvain Simoneau, M. Marc-André Beauchemin et M. Serge Dupuis.

Les postes élus à pouvoir à l'assemblée générale seront donc au nombre de 2 pour les femmes et de 2 pour les hommes. Les trois postes cooptés pourront être comblés après l'assemblée générale.

Les formulaires pour déposer sa candidature ou pour appuyer une candidature sont disponibles sur la [page web](#) des conseils de quartier.

RÉSOLUTION 23-02-06

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée annuelle au 19 avril 2023, 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303.

RÉSOLUTION 23-02-07

Concernant la nomination d'un président d'élection pour 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier nomme M. Dave Gagnon-Pelletier ou son substitut désigné comme président d'élection pour l'assemblée générale annuelle et pour les assemblées spéciales d'élection de 2023.

23-02-04 Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2023.

23-02-05 Période d'intervention du conseiller municipal

Vision de l'itinérance ([fiche 473](#)) – Une séance d'information est prévue le 26 février en ligne et en présentiel au Club social Victoria 170, rue du Cardinal-Maurice-Roy. Une consultation est également en ligne du 28 février au 14 mars.

Centre de biométhanisation – Les cuves doivent être vidées complètement pour apposer un revêtement plus résistant. Les matières extraites sont transportées dans le bas du fleuve. M. Lachance n'a pas les coûts supplémentaires engendrés par le transport des matières, mais le travail sur les cuves est couvert par la garantie.

La collecte de résidus alimentaires va bon train. Le taux d'adoption est plus élevé que prévu. La distribution de bacs blancs et de sacs mauves est prévue en avril dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Projet de règlement sur les pesticides ([fiche 486](#)) – Une séance d'information aura lieu le 23 février en ligne et en présentiel, au 1130 route de l'Église.

Déneigement – Les conseils d'administration des conseils de quartier seront rencontrés le 20 mars 2023 pour revoir la politique de déneigement des vendredis et samedis.

Rue Saint-Vallier Ouest ([fiche 22](#)) – Les nouvelles dates des activités de participation publique sont à venir. L'ensemble du projet sera abordé, de la rue Saint-Joseph à la rue Marie de l'Incarnation.

Parc Durocher – Le concept d'aménagement a été présenté au conseil de quartier en [janvier 2022](#). Les travaux s'étendront sur une période de 16 semaines à partir de mai 2023.

Rues Père Grenier ([fiche 310](#)), **Boisseau et Saint Benoît** ([fiche 419](#)) – Les aménagements prévus commenceront cet été.



23-02-06 Période de questions et commentaires du public

Lien Haute-ville / Basse-ville – Le lien mécanique du projet de tramway a été abandonné mais celui de la vision de la mobilité active est toujours prévu. L'emplacement est à déterminer.

Rue Saint-Bonaventure – Les travaux de stationnement souterrain sont en cours derrière le Centre médical Saint-Vallier, au 205 rue Montmagny. Des citoyens expriment leurs craintes quant aux problèmes de circulation et de sécurité générés par le chantier. Concernant les excavations, les problèmes peuvent être signalés au 311 ou à la CNESST. Quant à la signalisation déficiente à l'angle des rues Montmagny et Bonaventure, une demande d'analyse sera faite à la Ville pour rendre le secteur plus sécuritaire.

Carboneutralité 2030 – Un citoyen demande si la vision 2030 de la Ville pour la carboneutralité est toujours réaliste. M. Lachance énumère un ensemble d'actions entreprises par la Ville pour réduire la consommation énergétique ([Plan de transition et d'actions climatiques 2021-2025](#), [Stratégie de développement durable](#)).

Partage des pistes cyclables – On est toujours en attente d'une légifération gouvernementale concernant les différents moyens de déplacement (vélo, planche, etc.).

23-02-07 Dossiers particuliers

➤ Société historique de Québec – Printemps Saint-Sauveur

Mme Maude Gagné, coordonnatrice de projet et M. Alex Tremblay-Lamarche, président de la Société historique de Québec ([SHQ](#)) font un bref rappel du Printemps Saint-Sacrement qui s'est tenu en 2019 et du [Printemps Saint-Roch](#) qui a eu lieu en 2022.

Le Printemps Saint-Sauveur devait avoir en 2020 mais pandémie oblige, il a été remis. La réédition aura lieu du 19 mars au 18 juin 2023 et traitera du patrimoine, de l'histoire et de l'art dans le quartier.

À la manière de ce qui s'est fait dans Saint-Roch, on prévoit une multitude d'activités : conférences, articles de revue, promenades de Jane, quiz, capsules historiques, visites de lieux, concours, émissions de radio et rallye de clôture. Une soixantaine de pages traitant du quartier sont prévues dans la revue Quebecensia.

➤ Soutien financier – Printemps Saint-Sauveur

Quatre formules de commandites sont disponibles. Elles varient de 500 \$ à 2 500 \$.

Les conseils de quartier qui ont participé précédemment ont utilisé des projets d'initiative de 1 500 ou 2 000 \$ et se sont impliqués dans l'organisation de l'événement (ex. [Saint-Roch](#)).

Le conseil de quartier dispose actuellement d'un budget de 2 665 \$ provenant de sommes résiduelles de projets d'initiative précédents (tableau ci-joint).

On convient de transférer les sommes résiduelles dans le projet d'initiative Communications et de consacrer 2 000 \$ de ce montant à des activités à réaliser en partenariat avec la SHQ dans le cadre du Printemps Saint-Sauveur.

Projets d'initiative 2017-2019		
Thème	Subvention	Décision
Le Carillon - articles	400 \$	AIRC2017-016
	400 \$	IC2018-008
Fleurir Saint-Sauveur	250 \$	AIRC2017-017
	250 \$	IC2018-009
Saint-Sauvert (Verdissement)	1 250 \$	A1RC2017-022
	1 500 \$	IC2018-16
Communications / Conférences	700 \$	AIRC2017-010
	1 250 \$	IC2019-013
Axes de transport actif	2 250 \$	IC2017-005

RÉSOLUTION 23-02-08

Concernant la réaffectation des sommes résiduelles des projets d'initiative

SUR UNE PROPOSITION de Mme Ezmie Bouchard DUMENT APPUYÉE par Mme Marilyn Wellman, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier transfère les budgets résiduels des projets d'initiatives des années antérieures dans le projet d'initiative Communications. Le projet disposera d'un budget de 2 665 \$.

RÉSOLUTION 23-02-09

Concernant une participation financière au projet Printemps Saint-Sauveur

SUR UNE PROPOSITION de Mme Myriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE par M. Marc-André Beauchemin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à la hauteur de 2 000 \$ au projet Printemps Saint-Sauveur en partenariat avec la Société historique de Québec.

➤ **Rues piétonnes estivales – mécanisme pour intégrer la perspective citoyenne**

La nouvelle directrice de la Société de développement commercial Saint-Sauveur ([SDC](#)) pourrait être favorable à une rue Saint-Vallier piétonne. Mme Wellman va la contacter à ce sujet.

➤ **Qualité de l'air – Suivi du rapport sur la qualité de l'air Limoilou Basse-ville**

Le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA) a déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) son rapport sur la qualité de l'air Limoilou Basse-ville.

Mme Nickner-Hudon fait un bref topo de la rencontre à laquelle elle a assisté. Le rapport qui fait 1 200 pages est disponible en ligne ([rapport GTCA](#)). Un extrait concernant les mesures d'atténuation proposées est joint en [annexe](#) de ce procès-verbal.

➤ **Retour sur les activités de consultations publiques**

Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ([fiche 344](#)) –

Un comité de travail s'est penché sur le dossier. M. Mercier-Méthé fait lecture de l'opinion qui en a résulté concernant les cinq pistes d'action proposées par la Ville (voir le document d'opinion en [annexe](#)).

RÉSOLUTION 23-02-10

Concernant l'opinion du conseil de quartier sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a procédé à l'analyse des propositions formulées par la Ville dans le cadre de la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE les conseils de quartier sont des personnes morales en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III, mais que la Ville fixe par règlement leur fonctionnement ;

CONSIDÉRANT les avantages potentiels liés à la révision du soutien accordé par la Ville aux conseils de quartier ;

SUR UNE PROPOSITION de M. Sylvain Simoneau, DÛMENT APPUYÉE par M. Marc-André Beauchemin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur accueille favorablement les pistes d'actions identifiées sous réserve des suggestions formulées dans le rapport d'opinion.

Opinion du CCCQSS – Par ailleurs, en suivi du procès-verbal du [18 janvier 2023](#), le conseil de quartier accuse réception des préoccupations formulées par le Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) relativement à la révision des pratiques des conseils de quartier.

Tel que demandé par Mme Catherine Rainville, animatrice-coordonnatrice, le conseil transmet au CCCQSS ses commentaires par rapport à ces préoccupations (en [annexe](#)).

Projet Angle de l'Aqueduc et Franklin – ([fiche 459](#)) – À son assemblée du [18 janvier 2023](#), le conseil a émis une opinion favorable à l'adoption des règlements. Ces derniers devraient être adoptés prochainement (conseil d'arrondissement, [13 février 2023](#)).

➤ **Consultation à venir**

Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest ([fiche 22](#)) – Date à déterminer.

23-02-08 Comités du conseil de quartier

➤ **Soutien à la mobilisation – activités de sensibilisation**

Il est possible que le conseil de quartier de Vanier contacte le conseil de quartier de Saint-Sauveur pour un projet en partenariat de sécurité routière. L'appel à projets dans le cadre du programme de sensibilisation à la sécurité routière de la Ville aura lieu en septembre ou en octobre prochain.

➤ **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

Le comité souhaiterait s'impliquer davantage sur le plan politique que sur le plan physique.

➤ **Table de concertation des conseils de quartier**

Pour la mobilité des quartiers centraux, la table est toujours accompagnée par Accès Transports viables.

➤ **Comité communication du conseil**

Une rencontre de travail a eu lieu. La charge de travail sera mieux répartie.

RÉSOLUTION 23-02-11

Concernant le renouvellement de l'abonnement à Monsaintsauveur

SUR UNE PROPOSITION de Mme Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE par M. Frédéric Paquet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer de 333,44 \$ pour le renouvellement de l'abonnement à Monsaintsauveur.

➤ **Comité de suivi du plan de mobilité durable du quartier (PMDQ)**

La prochaine rencontre est prévue au mois de mars.

➤ **Table de concertation Vélo**

Une rencontre aura lieu le 28 février avec le Bureau de projet du tramway (BPT). Les questions de la table concernant l'intégration du vélo au projet ont déjà été transmises au BPT.

L'équipe de la Vision de la mobilité active a répondu de façon très détaillée aux questions de la table concernant les méthodes pour déterminer les volumes de déplacement et les clientèles.

À la dernière rencontre, il a été question du vélo hivernal et de la dissonance entre l'offre et la demande ainsi que du projet de l'avenue Charles-Huot. Il y a également eu une rencontre concernant la sécurité routière.

Le mois du vélo revient pour une 3^e édition ([page web](#)). Une première réunion de travail a eu lieu en zoom le 9 février avec Accès Transports viables qui chapeaute l'événement.

➤ **Mon environnement, ma santé**

Il y a des rencontres à toutes les semaines pour l'élaboration des recommandations. Le dépôt du rapport devrait se faire en mars.

23-02-09 Trésorerie

➤ **État des revenus et dépenses**

Suite à la réception du budget de fonctionnement de 2023 d'un montant de 2 300 \$, le solde du compte est de 6 967,31\$

Solde au 15 février	En caisse \$	Dépenses autorisées \$
Budget de fonctionnement	2 552	115 333,44
Projet Sécurité routière	1 750	
Projets d'initiative	2 665	2 000
Solde du compte	6 967	

➤ **Factures et transactions**

RÉSOLUTION 23-02-12

Considérant la résolution 23-01-04 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de payer 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 15 février 2023.

23-02-10 Correspondance

Maison Revivre – Plusieurs personnes qui fréquentent le centre d'accueil jettent leurs mégots dans la rue. M. Lachance va contacter l'organisme.

23-02-11 Divers

s.o.

23-02-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 15. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 15 mars 2023.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-02-10 – Opinion, fév. 2023	Ville	En faveur des pistes d'actions sous réserve des suggestions formulées	
23-02-09 – Printemps Saint-Sauveur, fév. 2023	SHQ	Contribuer à la hauteur de 2 000 \$ au projet en partenariat avec la SHQ.	
23-01-03 – Qualité de l'eau, janv. 2023	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau et notamment, au bassin Louise	16 fév. 2023 : Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l'info.
23-01-02 – Bain portuaire, janv. 2023	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
23-01-01 – Opinion – 481, rue Franklin, janv. 2023	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur des modifications R.V.Q.1V.Q. 472 et 474, angle des rues Aqueduc et Franklin	15 fév. 2023, avis de participation référendaire
CA-22-31 – Opinion, sept. 2022	Ville	En faveur de créer la zone 15082Ra parc sur le lot 5 341 151, sous réserve d'examiner d'inclure les lots 5 341 129 et 5 340 977.	27 janv. 2023, entrée en vigueur R.V.Q.1V.Q. 461. Autres lots inclus, janv. 2023
CA-22-26 – Rue Marie-de-l'Incarnation, école Saint-Malo, juin 2022	Ville	Analyser des améliorations à la sécurité (prolonger le corridor scolaire, élargir les trottoirs, ajouter des saillies, des îlots centraux, des aires vertes, etc.)	
CA-22-20 – Rue Saint-Vallier piétonne, mai 2022	SDC	Déception que la rue Saint-Vallier ne soit pas piétonne à l'été 2022.	
CA-22-19 – Opinion, mai 2022	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur du renouvellement pour 3 ans du stationnement commercial sur le lot 5 341 909 (Musique Gagné).	29 août 2022, entrée en vigueur R.V.Q.1V.Q. 457
CA-22-18 – Opinion, mai 2022	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de la modification des usages et normes d'implantation dans la zone 22624Cc au nord de Cyrille-Duquet	2 août 2022, entrée en vigueur R.C.A.2V.Q. 326

Légende : SDC Société de développement commercial Saint-Sauveur ; SHQ Société historique de Québec



Mesures d'atténuation/Technologies	Échéance suggérée	Contaminants ciblés
Atténuation des concentrations de PM_{2,5} mesurées		
Accélérer la transition énergétique d'activités industrielles, commerciales et institutionnelles	4 - 8 ans	PM _{2,5}
Gestion des émissions fugitives aux sites de construction/démolition : Lavage de pneus des camions sur les sites industriels et de construction	4 - 8 ans	PST, PM _{2,5}
Règlementation sur le chauffage au bois : - Poursuivre la mise en place des directives; - Développer des phases subséquentes à la réglementation; - Suivi des améliorations par surveillance du lévoglucosane.	< 4 ans	PM _{2,5}
Barrières naturelles et verdissement urbain (incluant le long des routes)	-	PST, PM _{2,5} , NO _x , autres
Atténuation des concentrations de NO_x mesurées (et GES)		
Électrification : - des quais des navires de croisières au Port de Québec - des déplacements de convois à la gare de triage de Limoilou (locomotives hybrides diesel-électrique, à l'hydrogène ou 100 % électriques)	4 - 8 ans	NO _x , PM _{2,5}
Camionnage : Exigences des principaux donneurs d'ordre pour utilisation de camions ou de véhicules électriques ou à faibles émissions	< 4 ans	NO _x , PM _{2,5}
Stratégies de mobilité durable axées sur les transports collectifs et actifs	-	NO _x , PM _{2,5}
Gestion des matières résiduelles : incinérateur et biométhanisation	4 - 8 ans	NO _x , PM _{2,5}
Atténuation des concentrations de nickel mesurées		
Cales de navires de nickel: Amélioration continue des procédures de gestion des émissions fugitives lors du chargement et déchargement des cales de navires	4 - 8 ans	Ni
Étude des sources émettrices de nickel et autres contaminants dans Limoilou-Basse-Ville : Inventaire, quantification et mise en application des guides de bonnes pratiques environnementales	< 4 ans	Ni, autres contaminants
Atténuation des particules en suspension totales (PST)		
Manutention et entreposage de solides en vrac : - Système de mesure en temps réel des émissions fugitives lié éventuellement à un modèle prédictif assisté par intelligence artificielle	< 1 an	PST, PM ₁₀
- Audit d'experts indépendants pour analyser les opérations de manutention de vrac solide au Port de Québec et en d'autres sites sur milieux industriels dans le Limoilou-Basse-Ville	< 1 an	PST, PM ₁₀
- Amélioration continue des procédures de gestion des poussières lors de la manutention et l'entreposage de solides en vrac au Port de Québec et dans la zone industrielle de Limoilou :	< 1 an	PST, PM ₁₀
Nettoyage des voies de circulation : Nettoyage des voies de circulation plus hâtif, plus fréquent et avec des équipements de meilleure efficacité (utilisant une aspiration efficace)	< 4 ans	PST, PM ₁₀
Recommandations additionnelles		
Gouvernance additionnelle par une expansion du suivi de la qualité de l'air à plusieurs niveaux;	< 1 an	Tout contaminant
Groupe de recherche dédié à la qualité de l'air	< 4 ans	Tout contaminant
Étudier la pertinence d'un système de paliers d'alerte : - Selon les seuils quotidiens (exposition aigüe) prévus - Selon les seuils moyens mesurés dans les différents bassins atmosphériques (régions cibles);	< 4 ans	Tout contaminant
Programmes de subvention gouvernementaux accélérant l'implantation de mesures d'atténuation	< 4 ans	Tout contaminant

Opinion du conseil de quartier de Saint-Sauveur

➤ **Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :**

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires ** : Il faudrait rendre plus clairs l'organigramme de la Ville, les portes d'entrée et le cheminement des recommandations des conseils de quartier.

➤ **Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :**

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires ** : Il y aurait lieu de proposer une plateforme collaborative qui permet non seulement le stockage d'information, mais également d'établir une communication entre les différents conseils de quartiers (communications écrites, partage de résolutions, etc.)

➤ **Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :**

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires ** : Le conseil de quartier est favorable au mode hybride, mais à la condition que les salles soient convenablement équipées pour garantir la qualité de la visioconférence, ce qui n'est pas le cas dans la salle actuelle du centre communautaire Édouard-Lavergne.

Considérant l'importance de conserver des postes d'administrateurs réservés aux femmes, le conseil de quartier est favorable, mais propose de l'exprimer sous forme de pourcentage, en établissant un maximum de 60 % de postes réguliers occupés par un genre, que ce soit homme, femmes, ou autre identité de genre. Par ailleurs, plus de souplesse dans la cooptation serait préférable : accepter le bulletin d'une personne candidate défaite, moins de signatures et postes plus longs pour ceux qui se joignent en cours d'année.

➤ **Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :**

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires ** : Le conseil de quartier est favorable à la simplification de la procédure pour les projets d'initiative, de clarifier ce qui est et n'est pas acceptable pour la ville. La possibilité de développer des initiatives en partenariat avec la ville devrait être explorée : petits projets pilotes, documentation d'un phénomène, etc. Une Approche de type budget participatif, où le conseil consulte les citoyens à partir d'une liste de projets proposés par la Ville serait une approche envisageable.

De plus, le conseil de quartier suggère plus de souplesse concernant l'octroi de petits montants provenant du budget de fonctionnement pour de la visibilité ou même la commandite à des événements qui soutiennent la vie de quartier (marchés, fêtes, activités, etc.), quitte à fixer un montant maximal à l'avance et une procédure transparente.

➤ **Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :**

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires ** : Le conseil de quartier recommande que la Ville mette à la disposition des conseils de quartier une trousse d'outils de communications avec une identité visuelle cohérente (format de documents, logos en format vectoriels, affiches et signalétique dans les locaux de séance, etc.).

Texte de la résolution*:

RÉSOLUTION 23-02-10

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a procédé à l'analyse des propositions formulées par la Ville dans le cadre de la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE les conseils de quartier sont des personnes morales en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III, mais que la Ville fixe par règlement leur fonctionnement ;

CONSIDÉRANT les avantages potentiels liés à la révision du soutien accordé par la Ville aux conseils de quartier ;

SUR UNE PROPOSITION de M. Sylvain Simoneau, DÛMENT APPUYÉE par M. Marc-André Beauchemin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur accueille favorablement les pistes d'actions identifiées sous réserve des suggestions formulées dans le rapport d'opinion.

Signature de la présidence : Mme Myriam Nickner-Hudon

Date : 15 février 2023

Annexe 4 – Réponse aux préoccupations du Comité des citoyens et citoyennes du quartier St-Sauveur (CCCQSS) relative à la démarche de révision du fonctionnement des conseils de quartier

Nous tenons d'abord à vous remercier pour votre démarche et travail d'analyse sur cette question.

Nous précisons que le conseil de quartier est un des mécanismes parmi d'autres prévus à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec. En ce sens, il faut voir la démarche actuelle essentiellement comme un moyen d'améliorer le fonctionnement de ce mécanisme.

Les modifications proposées ne se substituent pas à la politique et n'en limitent pas la portée. Les conseils de quartiers bénéficient d'une large autonomie, puisqu'ils sont des personnes morales à part entière, mais c'est la Ville qui en dicte le règlement de fonctionnement et qui met à leur disposition les ressources requises. Le processus de modification actuel vise essentiellement ce volet de régie interne et ne porte ni sur la mission, ni sur l'autonomie des conseils dans leur rôle d'instance consultative. En ce sens, il concerne au premier chef les bénévoles qui composent les conseils de quartiers. Nous ne croyons pas que la démarche actuelle aurait dû être publicisée davantage ou s'adresser explicitement à tous les citoyens de la Ville.

De plus, nous sommes conscients que d'autres conseils de quartiers sont aux prises avec des problèmes liés à leur fonctionnement que nous ne vivons pas dans Saint-Sauveur, notamment pour réunir le quorum nécessaire aux réunions. Plusieurs modifications proposées répondent également à des préoccupations exprimées ailleurs dans la Ville. Bien que nous puissions nous sentir moins concernées, la pertinence des conseils de quartier n'a de sens que si le mécanisme fonctionne dans son ensemble. Ainsi, notre position est plus nuancée et diverge de la vôtre.

Vos propositions nous ont été d'une grande aide dans notre réflexion. À ce sujet, vous soulignez l'importance d'inclure une diversité de personnes dans les consultations et le conseil d'administration et faites plusieurs propositions en ce sens. Force est de constater qu'il est difficile pour la Ville, et à plus forte raison pour des administrateurs bénévoles, de joindre les personnes que nous aimerions voir davantage incluses. Nous serions très ouverts à collaborer davantage avec des organismes du milieu à ce sujet et ainsi permettre à plus de points de vue portés par la population de notre quartier de s'exprimer haut et fort.